



## Liste de contrôle pour la référence de patients au CPM

Pour optimiser notre processus d'admission centralisée et de référence, veuillez inclure TOUTES les informations nécessaires décrites dans la liste de contrôle :

- Imagerie diagnostique : rapports d'IRM et de TDM récents (5 dernières années) des zones touchées
- Antécédents médicaux et liste de médicaments
- Consultations, notes post-opératoires et traitements pertinents
- (Numéro de pratique) et de facturation du médecin ou infirmière praticienne (Voir la remarque ci-dessous.)
- Profil cumulatif du patient (PCP)

### Consultation téléphonique

Un service offert au médecin traitant ou infirmière praticienne permettant de bénéficier de l'avis et de l'expertise d'un médecin du CPM. Cela donne au médecin traitant ou infirmière praticienne l'occasion de poser de questions concernant leurs patients souffrant de douleur chronique afin de :

- a) Poursuivre un traitement en cours
- b) Référer à une clinique CPM pour la douleur chronique.

## IMPORTANT :

Le saviez-vous?

*CPM dispose d'omnipraticiens spécialisés disponibles pour les patients inscrits.*



**Cher clinicien référent,**

Je vous remercie d'avoir référé votre patient(e) souffrant de douleur chronique à l'une de nos cliniques pour une évaluation ou un traitement. J'aimerais souligner certains avantages que nos centres peuvent vous offrir, à vous et à vos patients.

**Évaluation rapide de la douleur :**

Suite à notre expérience, la prise en charge rapide d'un patient souffrant de douleur, apportera un meilleur résultat final. Les conditions douloureuses traitées dans un délai de moins de 6 mois à l'aide d'une approche multidisciplinaire ont les meilleures chances de guérison. Les patients souffrant de douleur depuis plus de 18 mois peuvent généralement s'attendre à une certaine réduction de la douleur et à une amélioration de leur qualité de vie, mais il est peu probable que leur état soit complètement résolu. ***Nous essayons donc de donner la priorité aux patients souffrant de douleur subaiguë.***

Notre objectif est de fournir une gestion complète et attentionnée de la douleur chronique, dans la mesure du possible. De nombreuses composantes des soins multidisciplinaires ne sont pas financées par l'Assurance-santé de l'Ontario. CPM fournit gratuitement un programme de 6 semaines d'autogestion de la douleur chronique à tous ses patients. Pour les patients bénéficiant d'une *assurance santé supplémentaire*, nous pouvons fournir d'autres éléments de soins complets : exercices, massage, thérapie cognitivo- comportementale, conseils en nutrition, etc. Pour les patients *sans assurance*, nous pouvons les référer à des ressources communautaires et en ligne.

Les références de nouveaux patients à CPM seront trier en fonction des critères suivants :

- a. Le besoin de une consultation ou d'une série de consultation.
- b. La durée du traitement.
- c. L'étendue de la couverture d'assurance privée.

**Consultation téléphonique :**

Nous offrons la possibilité d'une consultation téléphonique afin de mieux informer les médecins référent ou les infirmières praticiennes dont les patients pourraient devoir attendre avant d'être vus dans nos cliniques. Il s'agit désormais d'un service financé par l'Assurance-santé de l'Ontario, à l'intention du médecin traitant ou infirmière praticienne faisant la référence et du médecin consultant. Ce service convient aux patients souffrant de douleur chronique pour répondre aux questions spécifiques destinées à aider le médecin référent ou infirmière praticienne à poursuivre le traitement en cours. Un formulaire de référence spécifique d'une page peut être envoyé à votre demande. Vous pouvez également demander une consultation téléphonique pour des patients actuellement sous la direction d'un médecin à CPM.

Nous asseyons continuellement améliorer nos services aux médecins traitants ou infirmières praticiennes faisant des références. Si vous avez des questions ou des inquiétudes, veuillez contacter notre équipe d'admission centralisée.

**D<sup>r</sup> Roman D. Jovey**  
**Directeur médical**

**CPM Centres for Pain Management**  
**Service d'admission centralisée**

Siège social : 6400, Millcreek Drive, unité 9, Mississauga (Ontario) L5N 3E7  
TÉL. : 905 288-1022 TÉL. SANS FRAIS : 800 265-3429 poste 1022 TÉLÉC. : 905 288-0111  
TÉLÉC. SANS FRAIS : 877 883-3301



**CPM - Centres for Pain Management**  
**Formulaire de référencement**

Adresse courriel du(de la) patient(e) si disponible : \_\_\_\_\_

**Coordonnées du médecin de première ligne :**  
*Étampe et numéro de facturation*

**Coordonnées du(de la) patient(e) :**  
*(Pour) l'étiquette du(de la)*

Veuillez cocher le modèle de pratique en vigueur :

ESF  OSF  GSF  RSF  PA  MSC

*Omnipraticiens spécialisés disponibles pour les patients inscrits.*

Veuillez sélectionner la clinique préférée de votre patient(e) :

Toronto  Mississauga  Brampton  Scarborough  Oakville  Oshawa  London  Ottawa  Hamilton

Médecin spécifique à CPM : \_\_\_\_\_

La raison principale de votre référence concerne-t-elle un service / programme spécifique :

Infusion de lidocaïne OUI  NON  (*Disponible à la clinique d'Oshawa uniquement.*)

Programme pour la douleur subaiguë OUI  NON  (*Disponible à la clinique de Scarborough uniquement.*)

Diagnostic primaire de la douleur : \_\_\_\_\_ Diagnostic secondaire : \_\_\_\_\_

Durée de la douleur : \_\_\_\_\_ Est-ce que le(la) patient(e) prend des anticoagulants? OUI  NON

Demande de conversation téléphonique de 10 minutes avec un médecin : OUI  NON

**Pour accélérer le processus de référencement, assurez-vous de joindre les éléments suivants :**

- Copie du profil cumulatif du patient (PCP)
- Rapports pertinents d'imagerie / de consultation / de notes post-opératoires
- Liste des médicaments actuels

Je reconnais que je réfère le(la) patient(e) pour consultation et traitements possibles et je consens à reprendre le suivi du(de la) patient(e) après la fin du traitement.

Signature du médecin de première ligne : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



### Cliniques CPM Centres for Pain Management

**CPM de Brampton**

312, Queen Street East  
Brampton (Ontario) L6V 1C2  
Tél. : 905 458-7377 Téléc. : 905 458-7477

**CPM de Mississauga**

6400, Millcreek Drive, unité 9  
Mississauga (Ontario) L5N 3E7  
Tél. : 905 288-1045 Téléc. : 905 858-2144

**CPM de Scarborough**

1200, Markham Road, bureau 425  
Scarborough (Ontario) M1H 3C3  
Tél. : 416 438-7080 Téléc. : 416 438-7072

**CPM de Toronto**

123, Edward Street, bureau 118  
Toronto (Ontario) M5G 1E2  
Tél. : 416 593-7700 Téléc. : 416 593-7702

**CPM de Hamilton**

1605, Main Street West  
Hamilton (Ontario) L8S 1E6  
Tél. : 905 574-4911 Téléc. : 905 574-8290

**CPM d'Oshawa**

500, King Street West, unité 2  
Oshawa (Ontario) L1J 2K9  
Tél. : 905 576-3444 Téléc. : 905 576-7980

**CPM d'Oakville**

2125, Wycroft Road, unité 6  
Oakville (Ontario) L6L 5L7  
Tél. : 905 842-7051 Téléc. : 905 842-8216

**CPM de London**

215, Fanshawe Park Road West, bureau 203  
London (Ontario) N6G 5A9  
Tél. : 519 434-4727 Téléc. : 519 434-4700

**CPM d'Ottawa**

1770, Woodward Dr, unité 100  
Ottawa (Ontario) K2C 3J2  
Tél. : 613 755-2095 Téléc. : 613 731-6201